

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

## Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

## 1. Intitulé du projet

Mise au gabarit de 1700 m de route empierrée avec création d'une sur largeur empierrée de 100 m<sup>2</sup>  
Création de 645 m de route empierrée avec deux places de dépôt-retournement empierrées, deux dépôts  
en terrain naturel de 400 m<sup>2</sup>, 400m de piste en terrain naturel

## 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

## 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique n°6: Infrastructure routière  sous rubrique: d	Dossier au cas par cas: route d'une longueur inférieure à 3,00 km

## 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

### 4.1 Nature du projet

Mise au gabarit de 1700 m de route empierrée avec création d'une sur largeur empierrée de 100 m<sup>2</sup>  
Création de 565 m de route empierrée avec place de dépôt-retournement empierrée de 280 m<sup>2</sup>, associée  
à une place de dépôt en terrain naturel de 400 m<sup>2</sup>, desservie par une piste de 200 m  
Création de 80 m de route empierrée avec place de retournement empierrée de 150 m<sup>2</sup>, associée à  
une place de dépôt en terrain naturel de 400 m<sup>2</sup>, desservie par une piste de 200 m

## 4.2 Objectifs du projet

Permettre une meilleure desserte de la forêt communale d'Esnouveaux au lieu dit le Haut Perron, et de la forêt communale du Puits des Mèzes (commune de Biesles), lieu dit Le Fays.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

(partie sur Forêt d'Esnouveaux)

Mise au gabarit: après nettoyage et scarification de la chaussée, empierrement en plaquette calcaire

0/100 sur une épaisseur variant entre 0,20 m et 0,50 m, suivi de l'apport de concassé calcaire 0/20

Elargissement pour porter la largeur de la chaussée à 3,50 m par confection d'une poutre de 1,00 m avec empierrement sur 0.45 m .

Prolongement par la création de 565 m de route empierrée de 3,50 m de large se terminant par une place

de dépôt-retournement empierrée de 280 m<sup>2</sup>, associée à une place en terrain naturel de 400 m<sup>2</sup>

Après décaissement, empierrement en plaquette calcaire sur une épaisseur moyenne de 0,45m , suivi de la mise en place de concassé calcaire 0/20

Piste et place en terrain naturel: après dessouchage , nivellement du terrain naturel (partie sur Forêt du Puits des Mèzes)

Un tronçon de piste en terrain naturel permet de mettre en liaison la forêt du Puits des Mèzes avec la place de dépôt en terrain naturel implantée en forêt d'Esnouveaux

Création de 80 m de route empierrée avec une place de retournement de 150 m<sup>2</sup> associée à une place de dépôt en terrain naturel de 400 m<sup>2</sup>, rattaché à une piste en terrain naturel

Après dessouchage , décaissement, suivi de l'empierrement en plaquette calcaire sur 0,50 m, suivi de la mise en place de concassé calcaire 0/20 et 0/31,5 .(épaisseur de 0,05 à 0,15 m)

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les routes forestières desservent essentiellement les parcelles forestières des deux communes

#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de voirie auprès du Conseil Général (une autorisation par accès)

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Etude au cas par cas pour un dossier de demande d'aide à l'infrastructure déposé auprès de l'Etat/ du FEADER et du GIP52

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
mise au gabarit route empierrée	1 700 m
Création place de retournement empierrée	150 m <sup>2</sup>
Création place de dépôt-retournement empierrée	280 m <sup>2</sup>
Création surlargeur empierrée	100 m <sup>2</sup>
Création piste en terrain naturel	400 m
Création route empierrée	645 m

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune(s) d'implantation

communes d'Esnouveaux et de Bologne (ancienne commune du Puits des Mézes)

##### Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

##### Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Esnouveaux Long. 005° 18' 29" 748 Lat. 48° 08' 20" 531

Point d'arrivée : Esnouveaux Long. 005° 17' 02" 381 Lat. 48° 07' 43" 331

Bologne 005° 16' 47" 240 48° 08' 07" 527

Communes traversées :

Commune d'Esnouveaux et de Bologne (Le Puits des Mézes)

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

#### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

#### 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

Infrastructure ancienne existante avant la mise en place

des études d'impact

#### 4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

#### Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Production Forestière: Infrastructure

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?  Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plaquette disponible sur ancienne zone d'extraction
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Gaz d'échappement des engins durant la phase de réalisation des travaux</p>
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Amélioration du confort de circulation</p> <p>Amélioration de la sécurité, surtout pour le tronçon de route du Puits des Mèzes qui permet aux grumiers de charger en forêt et non en restant sur la route départementale</p>

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La nature des travaux ,visant essentiellement à améliorer l'existant, ne modifie que très peu l'environnement et ne touche pas à des milieux remarquables.  
Les tronçons à créer reprennent soit des lignes de parcelles ou des cloisonnements et ne génèrent donc pas de trouées nouvelles dans les peuplements  
Il ne semble pas nécessaire d'avoir recours à une étude d'impact

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

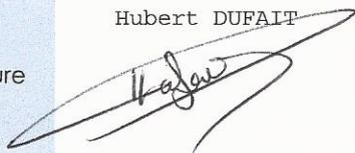
## 9. Engagement et signature

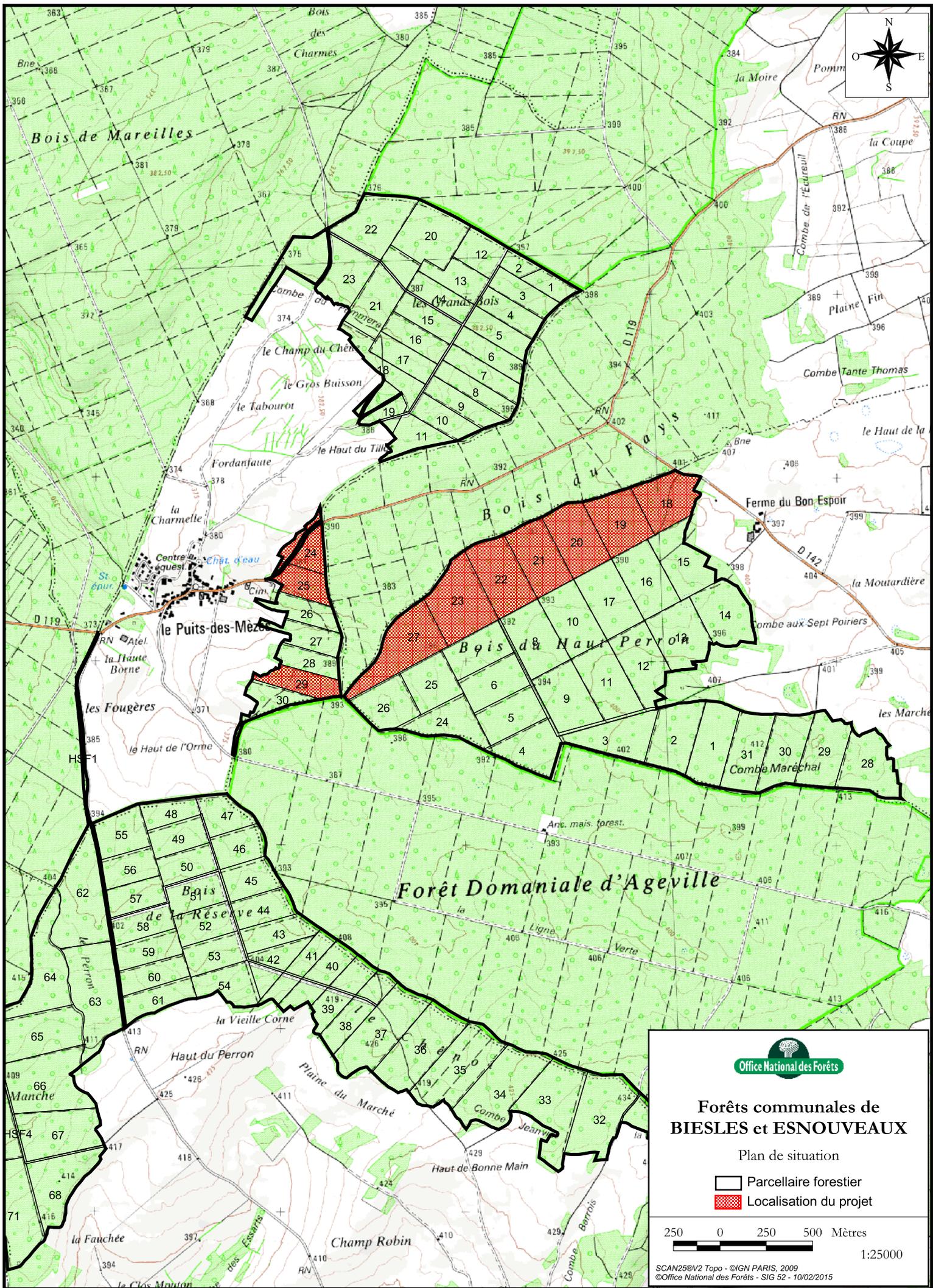
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à  le,

Signature

Hubert DUFAIT





### Forêts communales de BIESLES et ESNOUVEAUX

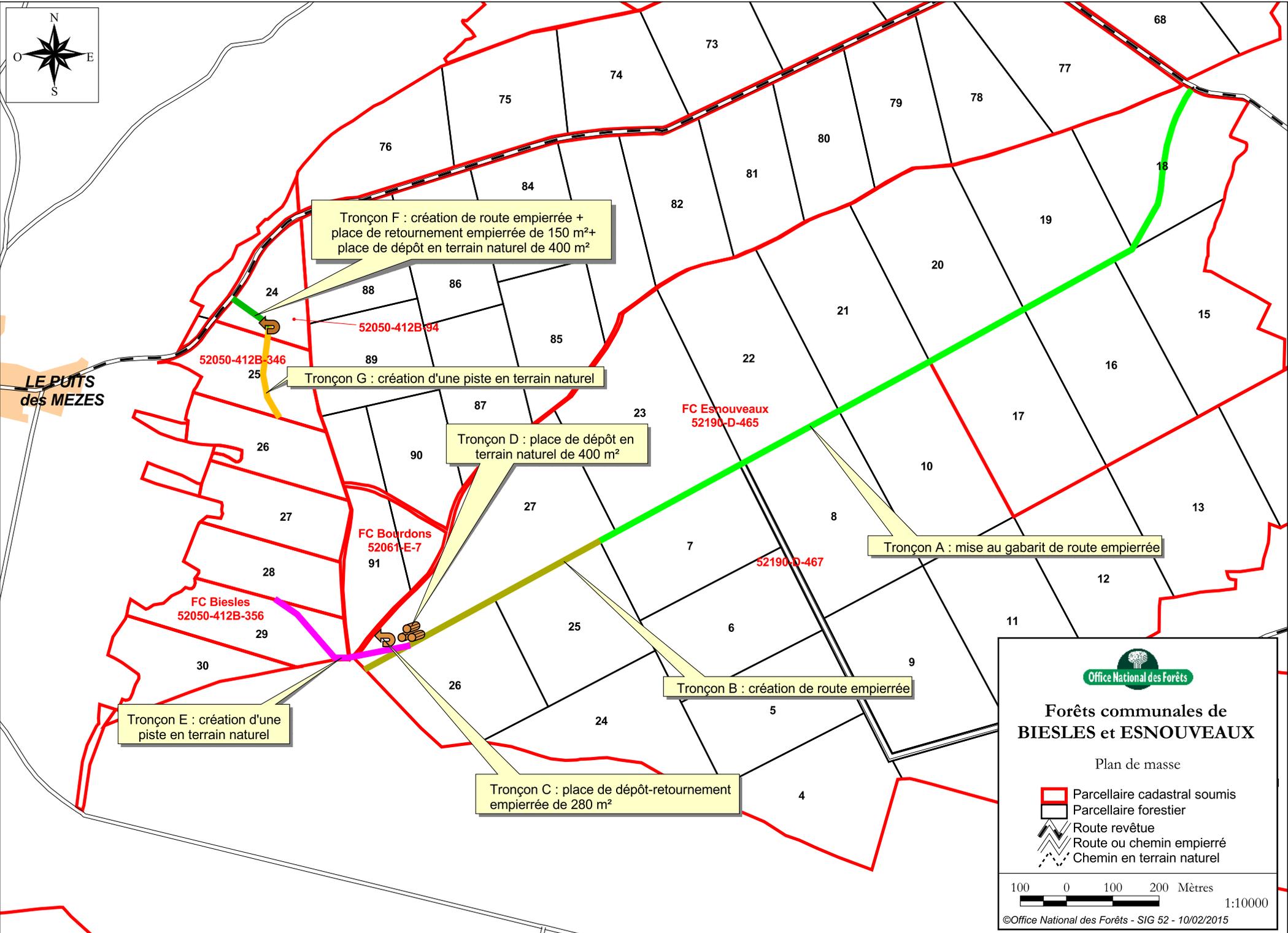
Plan de situation

- Parcellaire forestier
- Localisation du projet



1:25000

SCAN25@V2 Topo - ©IGN PARIS, 2009  
©Office National des Forêts - SIG 52 - 10/02/2015



Tronçon F : création de route empierrée +  
place de retournement empierrée de 150 m<sup>2</sup>+  
place de dépôt en terrain naturel de 400 m<sup>2</sup>

Tronçon G : création d'une piste en terrain naturel

Tronçon D : place de dépôt en  
terrain naturel de 400 m<sup>2</sup>

Tronçon A : mise au gabarit de route empierrée

Tronçon B : création de route empierrée

Tronçon E : création d'une  
piste en terrain naturel

Tronçon C : place de dépôt-retournement  
empierrée de 280 m<sup>2</sup>

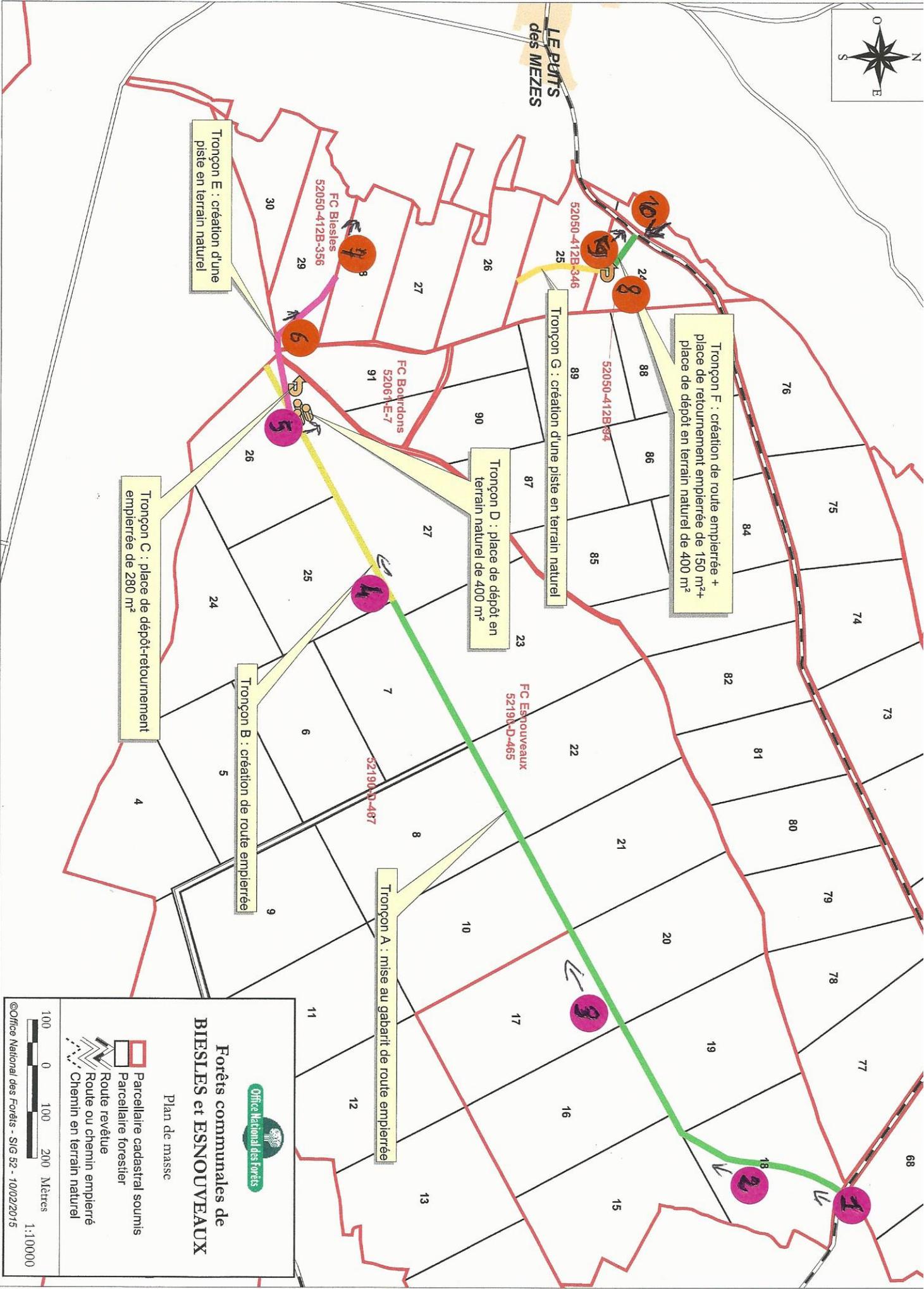


### Forêts communales de BIESLES et ESNOUVEAUX

Plan de masse

- Parcellaire cadastral soumis
- Parcellaire forestier
- Route revêtue
- Route ou chemin empierré
- Chemin en terrain naturel





Tronçon F : création de route empierrée +  
place de retournement empierrée de 150 m<sup>2</sup> +  
place de dépôt en terrain naturel de 400 m<sup>2</sup>

Tronçon G : création d'une piste en terrain naturel

Tronçon D : place de dépôt en  
terrain naturel de 400 m<sup>2</sup>

Tronçon A : mise au gabarit de route empierrée

Tronçon B : création de route empierrée

Tronçon C : place de dépôt-retournement  
empierrée de 280 m<sup>2</sup>

Tronçon E : création d'une  
piste en terrain naturel

Forêts communales de  
**BIESLES et ESNOUVEAUX**



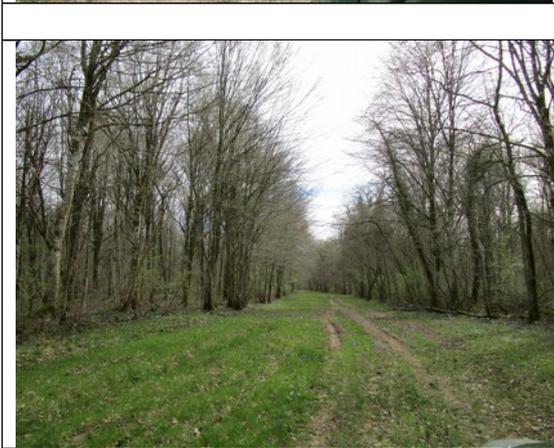
- Parcelle cadastrale soumise
- Parcelle forestière
- Route revêtue
- Route ou chemin empierré
- Chemin en terrain naturel

100 0 100 200 Mètres  
1:10000

©Office National des Forêts - SIG 52 - 10/02/2015

PLAN DE SITUATION DES PRISES DE VUES

FORET COMMUNALE D'ESNOUVEAUX ET DE BIESLES (le 10 avril 2015)

	<p>Photo n°1 Accès actuel Esnouveaux</p> <p>Accès à déplacer sur la droite de la photo, à la demande du Pôle Technique du Conseil Général</p>
	<p>Photo n°2 : FC Esnouveaux</p>
	<p>Photo n°3 FC Esnouveaux</p>
	<p>Photo n°4 FC Esnouveaux</p>

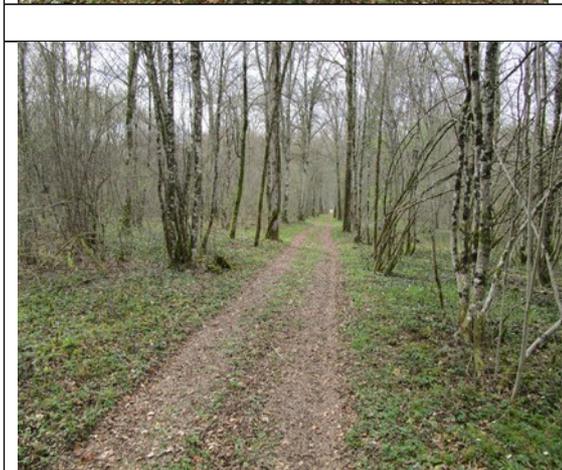
	<p>Photo n° 5 FC Esnouveaux Emplacement place de retournement</p>
	<p>Photo n°6 FC Biesles (Le Puits des Mèzes) Pise de jonction place de dépôt</p>
	<p>Photo n°7 FC Biesles(Le Puits des Mèzes)</p>
	<p>Photo n°8 FC Biesles (Le Puits des Mèzes) Extrémité du tronçon de route empierrée à créer (zone de retournement)</p>



Photo n°9 :  
FC Biesles (Le Puits des Mézes)  
Route empierrée à créer



Photo n°10 :  
FC Biesles (Le Puits des Mézes)  
Accès sur route publique